

## CEE, un dispositif pérenne Quoi de neuf pour la 4<sup>e</sup> période ?

Certificats  
d'économies  
d'énergie  
- CEE -  
4<sup>e</sup> période

***Avec le démarrage de la quatrième période au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le dispositif des CEE a franchi un nouveau palier.***

*En effet, l'objectif, fortement relevé (1200 TWh cumac en classique et 400 TWh cumac en précarité énergétique), va inciter les énergéticiens obligés à intensifier leurs actions auprès des particuliers, des entreprises et des collectivités.*

*C'est l'opportunité pour ces acteurs d'engager des travaux de rénovation sur leur patrimoine, et d'améliorer l'efficacité énergétique de leurs processus industriels, en finançant une partie de leurs opérations par les CEE.*

*Ce colloque permettra de rappeler les évolutions clés de la 4<sup>ème</sup> période, grâce aux interventions de **la Direction Générale de l'Énergie et du Climat, de l'Ademe et du Club CEE de l'ATEE**, et mettra en valeur différents types de valorisation des CEE par la présentation de retours d'expérience diversifiés.*

- **Renforcer la visibilité du dispositif CEE auprès des bénéficiaires (industries/ entreprises/ collectivités /particuliers).**
- **Démystifier la complexité du dispositif et expliquer de manière simple et opérationnelle comment constituer des dossiers CEE et comment bénéficier des avantages du dispositif.**
- **Favoriser l'émergence de nouveaux partenariats et projets d'économies d'énergie en renforçant la visibilité des différents acteurs du dispositif.**
- **Partager avec les experts représentant les 3 acteurs clés du dispositif CEE : la Direction Générale de l'Énergie et du Climat, l'ADEME et l'ATEE.**

Le Groupe ATEE Bourgogne Franche Comté vous invite à participer à des débats sur ce dispositif qui nous concerne tous !

Cet atelier s'adresse aux bénéficiaires des CEE (industriels, collectivités locales, copropriétés), à leurs fournisseurs d'équipements éligibles aux CEE ainsi qu'à leurs bureaux d'études.



# PROGRAMME

**Animation : Paule NUSA, Présidente ATEE Bourgogne Franche Comté**

**08H45 Accueil des participants**

**09h00 Ouverture du colloque et présentation des acteurs régionaux de l'ATEE membres du bureau**

*Paule NUSA, Présidente de l'ATEE Bourgogne Franche Comté et les membres du bureau de l'ATEE BFC*

**09h10 Rappel synthétique du fonctionnement des CEE et nouvelles modalités apportées par la 4<sup>e</sup> période**

*Marc GENDRON, Délégué général du Club CEE et Jacques DAUBLANC, DGECE*

- Règles générales & modalités administratives
- Bonnes pratiques en matière d'assurance qualité dans le dispositif des CEE
- Echanges et valorisation des CEE – Fonctionnement du registre EMMY

**09h20 Evolutions clés de la période CEE**

*Marc GENDRON, Délégué général du Club CEE et Daniel CAPPE, Vice-Président de l'ATEE*

- Le catalogue des opérations standardisées par secteur d'activité, (focus particulier sur les secteurs industrie et bâtiments)
- Les nouveautés en matière de Programmes CEE
- Les opérations spécifiques

**10h30 Questions / Réponses**

**10h45 Déploiement des CEE dans l'industrie en 2017 / 2018 – Retours d'expérience**

- Table ronde témoignages et retours d'expériences sur les CEE en industrie sur la région Bourgogne Franche Comté
- Animation proposée par l'équipe de l'ATEE BFC et les entreprises présentes

**12h15 Buffet déjeunatoire sur place**



## PROGRAMME

---

**Animation : Paule NUSA, Présidente ATEE Bourgogne Franche Comté**

- 13h30**      **Déploiement des CEE « traditionnels » et « précarité » dans l’habitat, gestion des CEE dans une collectivité, plateforme de valorisation de CEE**  
EDF/ CEO SARL Ecolactis/...
- 15h00**      **Questions, échanges et conclusion**
- 15h15**      **Clôture de la journée**



## RENDEZ-VOUS le 21 septembre 2018 à 08h45



## INSCRIPTION

L'inscription par mail est gratuite mais obligatoire avant le mardi 18 septembre 2018 dans la limite des places disponibles

e-mail : [secretariat1@atee.fr](mailto:secretariat1@atee.fr)

Inscription en ligne

## Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

**L'ATEE s'engage pour faire progresser la maîtrise de l'énergie et pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.**

**L'objectif de l'Association est de favoriser une plus grande maîtrise de l'énergie dans les entreprises et les collectivités et, plus généralement, d'aider les utilisateurs d'énergie à mieux connaître les actions possibles pour économiser et bien gérer l'énergie, ceci afin de concourir à l'objectif national de lutte pour la réduction des gaz à effet de serre, tout en améliorant leur propre rentabilité. Elle compte 2200 adhérents.**

- L'ATEE rassemble les acteurs de la chaîne énergétique pour confronter les points de vue et capitaliser les retours d'expériences. Elle rassemble ainsi des personnes ayant des préoccupations similaires et venant d'horizons différents, pour permettre à chacun d'eux d'être mieux informé et plus efficace.
- Réseau national structuré en groupes régionaux, l'ATEE constitue un carrefour d'échanges et de réflexions pour ses adhérents. Ce travail en réseau permet de démultiplier les actions au plus près du terrain et de collaborer avec d'autres acteurs.
- L'ATEE assure une veille économique et technologique pour informer, sensibiliser et motiver. Pour aider ses adhérents dans le développement de leurs connaissances, dans l'optimisation de leur gestion et de leurs prises de décisions, l'Association diffuse une information synthétique et concrète.
- L'ATEE œuvre pour l'intérêt général. Le propre de l'association est de dépasser les intérêts particuliers de chaque adhérent, intérêts parfois contradictoires, et de rechercher les points d'accord, dans le souci de l'intérêt général.
- Dans cette approche ouverte et de consensus pour l'intérêt général, l'ATEE mobilise les compétences et les expériences de ses adhérents pour élaborer des propositions et discuter avec les pouvoirs publics sur les mesures propres à faire progresser la maîtrise de l'énergie et la lutte contre l'effet de serre.

### 5 Clubs fonctionnent au sein de l'association :

- Le Club Cogénération
- Le Club C2E s'attache à la mise en œuvre pratique du dispositif des Certificats d'économies d'énergie
- Le Club Biogaz vise à favoriser le développement des filières de production et de valorisation du biogaz
- Le Club Stockage d'énergies
- Le Club Power to Gas.

Avec ses délégations régionales, l'association organise chaque année près de 40 journées d'information et visites d'installations techniques dans toute la France.

**L'ATEE publie ENERGIE PLUS, la revue bimensuelle de la maîtrise de l'énergie.**

**En savoir plus : [www.atee.fr](http://www.atee.fr) - [www.energie-plus.com](http://www.energie-plus.com) - @AssociationATEE**